

les contributions que l'Etat Ecclesiastique devoit fournir aux Imperiaux, & pour y faire quelques autres demandes ; lors que ce General, dis-je, alla prendre congé du Pape, un Commissaire de la Chambre Apostolique, un Auditeur de Sa S. accompagnez d'un Notaire, lurent au General Wetzel une protestation, par laquelle il étoit porté, *que l'Etat Ecclesiastique ne dépendant aucunement de l'Empire, il n'étoit obligé à aucune contribution, de quelque nature qu'elle fût, & qu'au contraire le Pape protestoit de demander en tems & lieu le remboursement des frais supportez par ses Sujets pour la subsistance des Troupes Imperiales qui alloient à Naples.*

*Le Cardinal Grimani a encouru les Censures de l'Eglise.*

V. Le 8. Juin le Cardinal Grimani s'étant rendu au Consistoire pour proposer quelques Eglises en Allemagne, le Pape lui dit, qu'il lui permettoit cette fonction pour ne pas préjudicier au service de l'Empereur ; mais que dans toute autre occasion il lui interdiroit ses fonctions, puis qu'il avoit encouru les Censures de l'Eglise, en faisant faire un armement dans Rome contre l'interêt de l'Eglise, & sans aucune permission du S. Siege ; ce mécontentement du Pape vient de ce que les Officiers du St. Pere ayant eu ordre de lever des Troupes pour augmenter les Garnisons de Rome & des autres Places de l'Etat Ecclesiastique, le Cardinal Grimani pour les traverser avoit fait distribuer des billets dans toutes les Auberges & autres lieux publics de cette Capitale, par lesquels il offroit à ceux qui voudroient prendre parti, des conditions plus avantageuses & des engagements plus  
forts